



ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE L'ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

74 rue de la Fédération - 75015 PARIS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUIN 2026

Tenue pendant le 54eme Congrès de l'U.N.T.E.C. à CHARTRES (28)

* * *

PRESENTS

- **5 membres du Bureau**

Gérard BORNET	Président de l'ANREC
Jeannick MOUNOURY	Vice Président et ex Trésorier
Jean Pierre HAVARD	Membre du Conseil
Jean Marie REBER	Membre du Conseil
Max DUDAY	Secrétaire, <u>et rédacteur du présent Compte Rendu</u>

- **5 membres ANREC présents**

Max LAFFARGUE
Serge FUET
Jean Claude LONGEAUD
Alain MAUPEU
Pierre SABOUREAU

EXCUSES (pour cause de maladie et à qui nous souhaitons meilleurs rétablissements)

Jacques Philippe CHARPY
Yvette COQUELIN
Lionel DUBERNARD notre nouveau Trésorier

Ainsi que 24 pouvoirs reçus et répartis entre les membres du bureau présents.



En ouverture de notre réunion, notre Président, Gérard BORNET nous fait part d'aucun décès parmi nos membres n'est à déplorer depuis notre précédente rencontre de Juin 2025.

Par ailleurs et en conformité avec nos statuts, **l'assemblée générale confirme la constitution du bureau et de son conseil d'administration voté lors de l'assemblée générale du 19 Juin 2025.**

. Gérard BORNET	Président de l'ANREC
. Jeannick MOUNOURY	Vice-Président
. Lionel DUBERNARD	Trésorier
. Max DUDAY	Secrétaire et responsable du site Internet
. Jacques Philippe CHARPY	Membre du Conseil
. Jean Pierre HAVARD	Membre du Conseil et rédacteur de sa lettre d'information
. Jean Marie REBER	Membre du Conseil

* * *

COMPTE RENDU DU DEROULE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Gérard BORNET laisse ensuite la parole à Max DUDAY, secrétaire et responsable du site internet, pour présenter **le rapport moral d'activité** depuis notre précédente Assemblée Générale tenue au Havre en 2025.

Principaux points énoncés :

- L'EVOLUTION DES EFFECTIFS

Si nous nous sommes réjouis en ouverture de notre rencontre de l'absence de décès de nos membres inscrits à l'ANREC depuis un an, nous déplorons également la grande difficulté à recruter de nouveaux adhérents.

Uniquement 2 nouvelles recrues sont venues étoffer nos effectifs :

- Marc LEDUC de la Vienne
- Fabrice LEMAITRE de l'Ile de France

Merci à l'UNTEC Paris et aux Présidents de région de continuer à nous transmettre la liste des actifs terminant leurs activités afin de les contacter et les inciter à nous rejoindre

A ce jour notre Association compte **67** membres.

En cette année 2025, l'âge moyen de nos adhérents était de 77 ans. En 2020, c'était 74 ans.

Difficile renouvellement donc et vieillissement certain.

Est-ce que notre association continue à intéresser ? Nous devons profiter de notre rencontre pour en débattre, et élaborer des stratégies.

Nous sommes évidemment conscients que l'on ne peut durablement se contenter de notre faible nombre de membres et faisons une campagne pour rappeler l'intérêt de conserver nos liens confraternels et d'échange entre nous.

- Nous rappelons l'importance de la cotisation et appelons chacun à communiquer sur ce sujet auprès de leurs confrères et consoeurs.

- DES NOUVELLES DE NOTRE SITE INTERNET ET DE TOUTES SES POSSIBILITES

Grâce à l'augmentation de la cotisation, la qualité et le potentiel de notre site internet permet de diffuser plus d'informations et d'échanger de manière plus interactive.

Aujourd'hui sur www.anrec.fr

54 comptes internet sont actifs et qui donnent accès aux coordonnées complètes en toute sécurité, photos éventuelles et liens divers à partager avec les autres confrères / consœurs.

Lors de notre A.G. de St Etienne, nous avons lancé la possibilité d'ajouter sa propre biographie afin de conserver une mémoire de nos vies actives.

A ce jour, **17** bios sont en ligne. Aussi nous relancerons avec le compte rendu de notre présente Assemblée Générale afin de réunir le plus de mémoires de nos anciens.

N'oublions pas la fonction « Contact » qui permet d'envoyer tous vos différents messages que vous souhaitez partager.

Les messages reçus sont ensuite visibles sur la page « Expression des membres », qui sert aux nécessaires condoléances, mais aussi nous vous sollicitons pour animer des discussions, par exemple vos réactions sur l'évolution de vos retraites, et tous autres sujets relevant de notre esprit de liens confraternels.

Merci aussi à Jean Pierre HAVARD de nous envoyer 3 à 4 fois par an, une multitude d'informations diverses via « Les Nouvelles de l'ANREC ».

Il importe donc d'user et d'abuser au maximum des possibilités du site pour développer et conserver ces liens entre nous.

Ce Rapport Moral dont le résumé est ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Rapport financier du Trésorier pour l'exercice 2025, état 2026 et cotisation 2027

Après une période de rodage un peu plus longue que prévue pour le passage de témoin « trésorerie » en raison des protocoles internes au Crédit Mutuel, le bureau est maintenant opérationnel.

Les comptes 2025 définitifs sont disponibles en pièce jointe.

Principaux chiffres à retenir :

- En 2025, 51 cotisants ont permis de générer 2 035,00 Euros de recettes
- L'ensemble des dépenses 2025 s'est monté à 1 795 Euros
Soit un surplus de 240 euros (après une perte de 375 euros en 2024)
- En caisse à ce jour, tous comptes y compris livret épargne : 9 400 Euros

Etat des comptes 2026 à ce jour :

- Déjà 51 cotisations sont arrivées pour 2 040 euros
- Des relances sont en cours
(Merci à Lionel DUBERNARD pour ce travail)
- L'objectif est d'atteindre 2 200 minimum, voire 2 400 euros, si tous les membres contribuent à notre association
- Les dépenses devant rester entre 2 000 et 2 200 euros maximum.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

L'Assemblée Générale adopte le MAINTIEN de la **cotisation 2027 à 40 Euros**.

Toujours compris 5 euros par cotisant versés au fond de réserve social.

Nota : cette épargne pourrait servir comme « fond social » si besoin.

Cette résolution est également adoptée à l'unanimité.

Nos retraites

Notre Président Gérard BORNET par sa présence permanente et ses relations suivies au sein de la Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales a fait reconnaître l'ANREC auprès des autres professions libérales. Sa réélection au poste de Trésorier National de la C.N.R.P.L est à ce titre une reconnaissance de notre qualité en son Conseil d'Administration.

La C.N.R.P.L. reste active auprès des organisations paritaires et maintient une vigilance permanente face aux organismes de tutelles.

Rappelons que l'ANREC adhère à la C.N.R.P.L., elle même adhérente à la Confédération Française des Retraités, qui représente des ex salariés et minoritairement des ex libéraux.

Au sujet de la C.N.R.P.L., un nouveau Président vient d'être élu, André COMBIER qui semble très actif.

Son Assemblée Générale vient de se dérouler le 19 Mai, et Gérard BORNET était présent et nous informe que maintenant une personne s'occupe de la « veille parlementaire ».

Par ailleurs suite aux nombreuses actualités et « mauvaises » décisions à venir, nous avons sollicité nos membres à s'exprimer via notre site internet au sujet de l'avenir de notre système social ainsi que des remèdes à y apporter :

- augmenter la durée et/ou le taux de cotisation des actifs
- diminuer / « geler » les retraites
- augmenter la CSG des retraités
- introduire progressivement une dose de capitalisation

Mais à ce jour, très peu de contributions ont été envoyées et insérées sur la page « expression » de notre site internet. Merci de penser à vous exprimer, surtout à la veille des futures présidentielles.

Nous considérons qu'il s'agit d'un attentisme qui finira en 2027 / 28.

De son côté la C.F.R. rappelle son combat gagnant pour avoir conservé l'abattement de 10% et continue à prioriser le système dit « à points », jugé plus équitable.

- Et pour finir, voici un rappel du triptyque de la bonne santé :
 - saine alimentation équilibrée
 - conserver des activités physiques même légères
 - et, à ne pas négliger, des échanges / vie sociale, comme le bénévolat
(d'ailleurs confirmé par une étude de l'Institut Pasteur qui évalue à 3 ans supplémentaires de vie de bonne santé grâce aux activités socialisées)
- D'où la raison d'être de l'ANREC.

Nos Mutuelles

Nous rappelons une étude commencée et complétée de différentes réflexions qui montre que les offres commerciales sont disproportionnées par rapport aux besoins réels retirés
Conclusion, il serait plus judicieux de restreindre ses garanties accessoires, et de se les payer soi même, afin de dissocier le nécessaire du confort.

Quoiqu'il en soit, prévoir un budget de 75 / 90 euros mini par personne et par mois.

Regarder également les offres MUTUALIA sans critères d'âge et les diagnostics auditifs gratuits AUDIKA.

Informations diverses

Pour finir nous avons évoqué un document de notre confère Alain DELLAPINA qui bataille avec la ProBTP suite à une modification du contrat « obsèques » s'arrêtant maintenant à 75 ans.

Etes vous dans un cas similaire ? Merci de nous en faire part.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, le Président propose de lever la séance à 16h00 en remerciant les membres présents...

... et vous donnons rendez-vous pour la prochaine Assemblée Générale pendant le prochain Congrès de l'UNTEC qui se tiendra

à DIJON (21), mais date non encore connue

Certainement en Juin, comme depuis 2 ans.

A noter que nous essaierons, dans la limite des moyens techniques, d'associer des membres absents par « visio ».

* * *

Rédigé à l'issue de la réunion
par Max DUDAY